



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 dans la salle de motricité de l'école Jacques-Yves COUSTEAU (L'accès se fera par le fond de la cour de récréation via le grand portail qui se trouve sur la droite de la Mairie).
Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 19h00.

➔ LE VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, vous pouvez donner une procuration à un autre électeur de votre choix. Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de donner procuration à un mandataire même s'il habite dans une commune différente que celle de son mandant.



La demande de procuration peut être effectuée :

- en ligne, sur le téléservice **Maprocuration** disponible sur le site www.maprocuration.gouv.fr
- dans un tribunal judiciaire ou dans toute brigade de gendarmerie ou commissariat de police. La liste des autorités habilitées à délivrer des procurations dans le Haut-Rhin est disponible sur www.haut-rhin.gouv.fr

Un électeur peut disposer d'un maximum de deux procurations, dont une seule établie en France.

➔ TENUE DU BUREAU DE VOTE

La commune recherche des bénévoles pour tenir le bureau de vote les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Si vous souhaitez vous porter volontaire, vous pouvez joindre la mairie par téléphone au 03.89.25.23.99 ou par courriel : mairie@chavannes-etang.fr. Merci d'avance pour votre collaboration.

➔ LE PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES OPERATIONS DE VOTE

Lors de votre venue au bureau de vote, les recommandations suivantes s'appliquent :

- Le port du masque et les règles de distanciation physique ne sont pas obligatoires dans les bureaux de vote mais le port du masque reste fortement recommandé pour les personnes âgées, immunodéprimées, malades chroniques et fragiles, aidants, pour les personnes symptomatiques, les cas contacts à risque et les personnes dépistées positives jusqu'à sept jours après leur sortie d'isolement.
- Des points de lavage des mains, du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à votre disposition à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.
- L'utilisation de son propre stylo est recommandée. En cas d'oubli, des stylos seront mis à votre disposition et désinfecter régulièrement.

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 13 avril au mercredi 20 avril 2022 inclus. En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : mairie@chavannes-etang.fr

DEJECTIONS ANIMALES, APPEL AU CIVISME

Devant la multiplication des doléances reçues en mairie ces dernières semaines concernant les déjections animales en tout genre (chevalines, canines, etc.) sur les trottoirs, nous lançons un appel au civisme de tous afin de conserver l'espace public commun en bon état de propreté.

Nous remercions par avance les propriétaires et maîtres de bien vouloir procéder au ramassage des déjections animales sur le domaine public.

RESTER EN CONTACT AVEC L'ACTUALITE DE LA COMMUNE

Outre la lettre d'informations communales, plusieurs méthodes existent pour rester en contact avec l'actualité de la commune au jour le jour.

➔ **LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE :** WWW.CHAVANNES-ETANG.FR

➔ **LE SYSTEME D'ALERTE SMS**

Solution efficace, l'alerte SMS permet d'informer tous les habitants en temps avec l'actualité à court terme : coupure d'eau, évolution des services publics, évènements de la commune, etc.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site internet de la commune ou d'appeler le secrétariat de mairie.

➔ **NOUVEAU : LA COMMUNE EST PRESENTE SUR L'APPLI INTRAMUROS**

Alertes, actus, évènements... La communauté de communes Sud Alsace Largue a déployé sur les 44 communes du territoire l'application Intramuros. Cette application permet aux habitants de recevoir des informations de leur commune et de la communauté de communes sur leur smartphone ou tablette : coupure d'eau, fête locale, fermeture exceptionnelle, travaux de voirie, ... L'application permet également à tous de (re)découvrir les lieux à visiter sur le territoire et l'ensemble des manifestations !



Inscription SMS



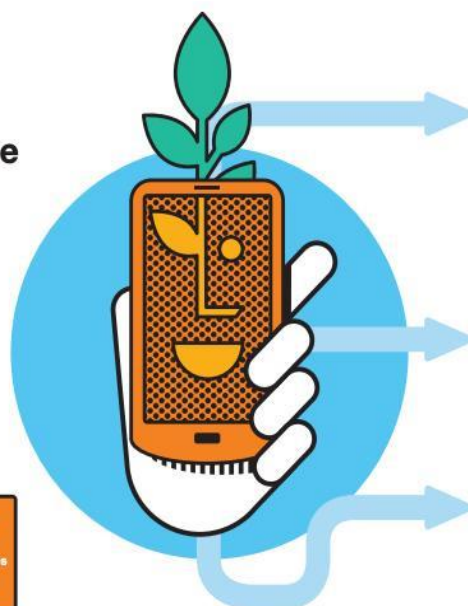
En téléchargeant INTRAMUROS (gratuit), découvrez les évènements, les actualités, les services mairie de la commune.

COLLECTE DES TÉLÉPHONES USAGÉS

En partenariat avec Orange, il est désormais possible de déposer son téléphone usagé en mairie dans le bac prévu à cet effet.



Déposer mon mobile dans ce bac, c'est contribuer à...



Créer des emplois



En France : pour 25 000 téléphones recyclés, 1 emploi est créé ou maintenu.

En Afrique : 5 ateliers et 27 emplois créés depuis 2010 pour collecter des déchets de mobiles et les renvoyer en France (pour les recycler).

Soutenir Emmaüs International



10% des mobiles issus du recyclage sont reconditionnés et revendus au profit du réseau Emmaüs International.

Préserver l'environnement



Les mobiles non réutilisables sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme.